



Risquer Moins
"Réseau liégeois de réduction
des risques en milieu festif"

**Critères d'inclusion des partenaires régionaux et
occasionnels au Réseau Liégeois de réduction
des risques en milieu festif (Risquer Moins)**

1. Adhérer et souscrire à la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif.

Il est important, lors de la souscription à cette charte, que les pouvoirs organisateurs de chaque institution adhèrent également à cette charte.

2. Une définition claire et non équivoque du rôle de chaque institution/association partenaire sera donnée avant toute action en milieu festif.

En effet, chaque association/institution désireuse d'être partenaire occasionnel lors d'une action en milieu festif pourra apporter ses compétences et ses spécificités locales. Celles-ci seront définies au préalable.

3. Participation à la préparation et à l'évaluation de chaque action en milieu festif.

Nous attendons effectivement de nos partenaires locaux la participation à une séance de préparation de l'action en milieu festif ainsi qu'à une séance d'évaluation du partenariat effectué.

4. Participation en appoint aux actions en milieu festif selon les spécificités locales de chaque institution désireuse d'être partenaire local du Réseau Risquer Moins.

Fait à, le.....

Je soussigné.....pour l'association/institution.....

.....
déclare avoir pris connaissance de la Charte du Réseau Liégeois de réduction des risques en milieu festif, l'avoir signée et accepte les critères de partenariat avec le Réseau Risquer Moins sus-mentionnés.

Signature :